



## DÉCLARATION LIMINAIRE CTM ALIMENTATION DGAL - 19 janvier 2022

Monsieur le Président,

Les 8, 9 et 10 décembre derniers se tenait en webinaire, le séminaire de la Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments de la DGAL. Lors de ce séminaire et plus particulièrement le 9 décembre, le plan d'attractivité des missions en abattoirs a été évoqué, il est d'ailleurs au point 1 de l'ordre du jour de ce CT Alimentation. Suite aux différents échanges, un représentant de la sous-direction a indiqué que dans le cadre de la modernisation de l'inspection en abattoirs, la France avait proposé comme piste au niveau européen, la possibilité d'effectuer l'inspection post-mortem via une intelligence artificielle avec l'installation de caméras vidéos. Il a aussi précisé le refus de la commission européenne à cette proposition.

Le SNUITAM-FSU vous rappelle sa ferme opposition à toute forme de délégation de l'inspection, délégation d'ailleurs évoquée depuis des dizaines d'années et au contraire, réaffirme une inspection dans les abattoirs réalisée par des agent.es titulaires du Service public en nombre suffisant. Nous avons bien conscience de la difficulté de recrutement des inspecteur.trices en abattoirs mais ce n'est pas en utilisant un outil tel que l'intelligence artificielle que vous arriverez à résoudre ce problème. De meilleures conditions de travail et de salaires notamment pour les contractuel.les sont une nécessité et cela est aussi valable pour tou.tes les non-titulaires dans les autres services.

Monsieur le Président, le SNUITAM-FSU souhaiterait donc connaître votre position et obtenir plus d'informations sur cette proposition, dite de modernisation, de l'inspection et savoir si la France est seule à porter ce projet dans les discussions européennes.

De plus, nous souhaitons aborder la question des locaux sociaux des services d'inspection en abattoirs, locaux qui vous le savez sont exigus, vieillissants et mal entretenus. Les mesures d'hygiène et de distanciation sociales dites « barrières » sont difficilement applicables par les collègues mais vous en avez déjà aussi connaissance. Le ministre dans son courrier aux abatteurs en date du 6 avril 2020 avait d'ailleurs mentionné que ces mesures barrières puissent être observées en tout lieu et en toute circonstance.

Le SNUITAM-FSU demande donc qu'un état des lieux de ces locaux commandité par la DGAL soit réalisé par les directions départementales en collaboration avec les représentant.es des personnels et le réseau des ISST dans les meilleurs délais. Pour votre information, une précédente demande en ce sens avait été formulée lors du CHSCT ministériel du 3 décembre 2020.

Nous demandons également que la DGAL fasse appliquer la NS 2013/8057 du 20 mars 2013 sur les protocoles cadres en abattoirs et notamment l'article 11 sur les locaux à usage administratif et technique réservés aux agent.es des services d'inspection. En effet, cet article prévoit que les abatteurs mettent à disposition des locaux de « surface suffisante », ce qui n'est pas le cas. Ainsi, les agent.es ne sont pas efficacement protégés contre le virus dont le variant Omicron très contagieux.

Toutefois, le code du travail avec ses prescriptions en terme d'aménagement, reste la référence pour gérer ces situations non-conformes, le SNUITAM-FSU exige purement son application.

De plus, le groupe de travail du 13/12/2021, issu du CTM sur le BREXIT a fait part d'annonces qui ne sont pas à la hauteur pour les agent.es aux PCF SIVEP BREXIT.

Le « turn-over » important dû notamment aux conditions de statut à savoir « contractuel.le » ne permet pas de stabiliser les équipes (80% de contractuel.les) malgré la pérennisation de contrats dans le budget 2022. Ces derniers trouvant des propositions salariales et des conditions de travail plus intéressantes hors de la sphère publique.

L'administration a commencé par supprimer la compensation horaire des samedis, dimanches et jours fériés, puis a proposé un cycle dit de « capitainerie » avec des vacances de 12h de nuit et 12h de jour.

Lors de ce groupe de travail, l'administration a proposé :

- de retravailler dès 2022 sur la rémunération des agent.es sans donner de dates. Clairement, c'est faire de la communication, car aucun élément budgétaire n'a été mis sur la table des discussions,
- de proposer de mettre en place les titres restaurants pour les agents en cycle dit de « capitainerie ». Clairement, c'est pousser les agents en cycle classique et en cycle 44h de basculer sur le cycle dit de « capitainerie ».

L'administration voulant « chercher la bonne maille », vous comprendrez que parfois les agent.es auront les heures de nuit ou pas, les tickets restaurants ou pas, etc.

Il y a urgence, de réelles avancées salariales et sociales doivent être proposées afin que ces agent.es puissent assurer ces missions de services publics dans des conditions qui protègent leur santé et leur assurent un salaire digne.

En outre, nous demandons l'application des textes sur l'indemnité de sujétion qui donne droit à bénéficier de cette indemnité pour les agent.es concerné.es du ministère. Pour la FSU, ce préjudice dure depuis trop longtemps et se chiffre en milliers d'euros.

Pour les agent.es contractuel.les, dans tous les services du MAA, nous dénonçons le recours systématique aux contractuel.les pour palier à l'augmentation de la charge de travail alors même que les postes sont dans les faits pérennes. Maintenant, nous demandons la mise en place d'un grand plan de déprécarisation/titularisation pour donner des perspectives d'avenir aux agent.es et arrêter enfin l'exploitation moderne du sous-prolétariat.

Dans le cadre du label égalité femmes/hommes, nous attendons un signal fort de votre part pour mettre en place un dispositif pour endiguer ces iniquités de traitement.

Enfin, nous rappelons que le nombre d'heures supplémentaires a explosé sans que les agent.es puissent les récupérer dans leur intégralité.

Le SNUITAM-FSU demande donc que la gestion des heures supplémentaires soit revue, notamment le transfert de quota heure d'un mois sur l'autre et la récupération à hauteur de 1 jour pour toutes et tous au lieu de la demie-journée.

Merci pour votre attention

Les représentant.es du SNUITAM-FSU